

Dépendance-----« confiance »

Le cercle(évolutif)
des miens

Sécurité

Solidarité Consensus

Affectivité (symbolisme)

Irrationalité

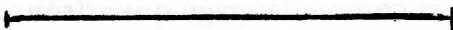
L'intime :Domaine privé

Domaine du « savoir » transmis
(Croyances et connaissances)



Repli sur soi/Conformisme

Sclérose/Soumission



Les oppositions : **Croyance / Connaissance**

Privé / Public se rejoignent-elles... ?

===== **cours suivants**

Langage politique et rhétorique (1990)« L'ESPACE PUBLIC DE LA DISCUSSION »

Traitant de la délibération, plaçons-nous dans le cadre des démocraties occidentales modernes, caractérisées par un État de droit dont les règles du jeu font l'objet d'un assentiment large. On peut dire que dans un tel État le langage politique est essentiellement impliqué dans des activités de délibération publique qui se déploient dans un espace libre de discussion publique. La notion de publicité est ici la notion cardinale, non au sens de propagande, mais au sens d'espace public. La première conquête des démocraties, c'est la constitution d'un espace public de discussion, avec son corollaire obligé : la liberté d'expression, dont la liberté de publier, au sens usuel du terme, affectant la presse, les livres et l'ensemble des grands moyens de communication. Dans cet espace public s'affrontent des courants d'opinion plus ou moins organisés en partis. Cet affrontement met en jeu la seconde notion importante pour notre réflexion sur le langage, à savoir l'articulation entre consensus et conflit. Loin que ces deux notions s'opposent, elles s'appellent mutuellement et se complètent. D'un côté, une démocratie n'est pas un régime politique sans conflits, mais un régime dans lequel les conflits sont ouverts et en outre négociables. Éliminer les conflits – de classes, de générations, de sexes, de goûts culturels, d'opinions morales et de convictions religieuses – est une idée chimérique. Dans une société de plus en plus complexe, les conflits ne diminuent pas en nombre et en gravité, mais se multiplient et s'approfondissent. L'essentiel, comme on l'a suggéré, est qu'ils s'expriment publiquement et qu'il existe des règles pour les négocier. C'est ici que le conflit appelle le consensus, autant que le consensus rend possible la négociation. Car comment négocier les conflits sans accord sur la règle de jeu commune ? De cette situation résulte pour le langage politique une contrainte fondamentale qui définit le cadre de ce que j'ai appelé, pour faire court, délibération publique. Le langage politique fonctionne au mieux dans les démocraties occidentales modernes comme langage qui affronte des prétentions rivales et qui contribue à la formation d'une décision commune. C'est donc un langage à la fois conflictuel et consensuel.

C'est dire son extrême vulnérabilité. De nombreux critères s'affrontent ici qui manifestent un premier degré d'indétermination dans l'espace public de la discussion. Ces critères interviennent dans la motivation des choix nécessairement partisans canalisés par les organes d'une discussion organisée : partis, syndicats, groupes de presse, sociétés de pensée, avec leurs organes de presse et leur appareil de publicité (au sens indiqué plus haut). Sous ce régime, le conflit n'est pas un accident, ni une maladie, ni un malheur ; il est l'expression du caractère non décidable de façon scientifique ou dogmatique du bien public. Il n'y a pas de lieu d'où ce bien soit perçu et déterminé de façon si absolue que la discussion puisse être tenue pour close. La discussion politique est sans conclusion, bien qu'elle ne soit pas sans décision. Mais toute décision peut être révoquée selon des procédures acceptées et elles-mêmes tenues pour indiscutables, du moins au niveau délibératif où nous nous tenons ici.